

Responsabilite contractuelle de l'avocat

Par shogun, le 21/07/2009 à 15:01

suite a des travaux dans un appartement mon voisin du dessous m'assigne en refere pour des desordres dans son appartement mon avocat se presente au refere, un expert est missionne

mon avocat ne mets en cause a aucun moments les entreprises qui ont

effectuees les travaux objet de l'expertise

le rapport rendue est accablant

je demande a mon avocats de mettre ces entrprises en cause 5 mois avant l'assignation de mon voisin

il ne fait rien!!!!

le jugement conforme a l'expertise me condamne a plus de300000€ qu'elle responsabilite a l'avocat et comment le poursuivre

merci de vos reponses

shogun

Par patouflor, le 18/08/2009 à 18:35

bonjour,

j'ai eu le même problème avec un maçon qui a occasionné des dégats chez les voisins ,même problème de référé ou l'avocat n'a pas appelé en garantie le maçon alors que je le lui demandais sans cesse (preuves par écrits et fax)j'ai aussi été condamnée a 15 000€ par ordonnance ,fait appel avec un autre avocat pour l'intervention forcée du maçon .

perdu en appel motifs : l'appel ne corrige pas une erreur de stratégie

donc la preuve est faite que le maçon aurait du être appelé en garantie mais le batonnier n'a pas voulu le relever

j'ai du faire une procédure sur le fond pour gagner contre le maçon mais avec d'autres péripéties !!(4 avocats 2 experts ...)

il faut trouver un bon avocat en dehors du barreau du votre et si vous avez les preuves

rechercher sa responsabilité attention a la nouvelle prescription de 5 ans Maitre Doulikian Michael tel 06 85 44 16 10(paris) étudie mon dossier actuellement et est trés fonceur (vu dans plusieurs blogs) bon courage et a bientôt

Par **Djoe**, le **06/01/2011** à **23:26**

Bonjour Patouflor.

J'ai lu avec intérêt votre message car je suis à la recherche d'un bon avocat.

Est-ce que l'affaire que vous mentionnez avec le maçon a aboutie en votre faveur depuis ?

Etes-vous satisfait de cet avocat ?

Merci, à bientôt!